



GROUPE DE TRAVAIL « PROJETS »

Cœur de village et Halle polyvalente à Musson

Mercredi 15.02.23, Mairie



Participants (16) :

7 membres de CLDR et 9 habitants (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson : Sylvie GUILLAUME (Bourgmestre) et Daniel GUEBELS (Echevin)

Invités (5)

Commune de Musson : Carlo UGHI (Agent relais PCDR et CATU)

Bureau IMPACT : Marjorie Lequeux et Laurent Deenen (Architectes - Auteur de PCDR)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

Le président de la CLDR, Daniel Guebels, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Une visite de terrain du cœur de village et du hangar communal est ensuite effectuée.

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Analyse sur le terrain du cœur de village
3. Pourquoi sommes-nous là ?
 - * Ligne du temps de l'ODR
 - * Objectifs des GT projets
4. Travail en plénière sur le cœur de village de Musson
 - * Présentation de la phase 1
 - * Retour sur l'analyse de terrain
5. Travail en sous-groupes sur la Halle polyvalente
 - * 30' de travail en sous-groupe
 - * 15' mise en commun
6. Les suites

MISE EN CONTEXTE

Pourquoi sommes-nous là ?

Fin 2020, la commune de Musson s'est lancée dans l'élaboration d'un second PCDR.

P = Programme

C = Communal

D = de Développement

R = Rural

L'objectif d'un PCDR est d'améliorer la qualité de vie des habitants en valorisant les ressources locales.

Caractéristiques d'un PCDR :

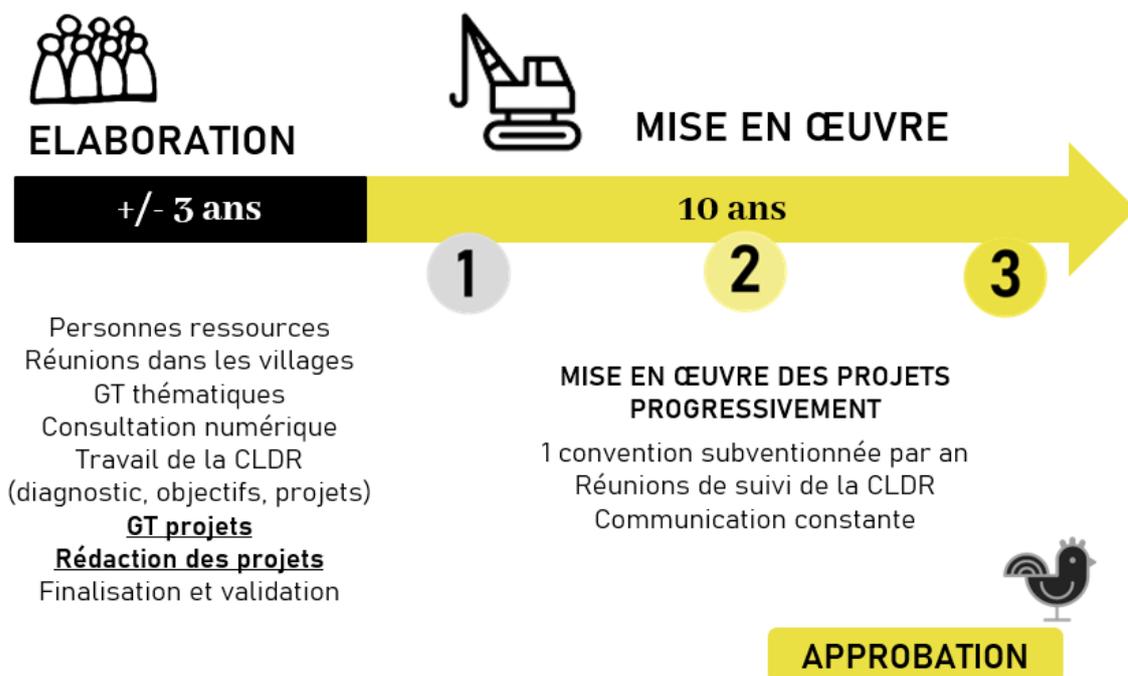
- › Un projet de territoire impliquant la population
- › Une analyse par un bureau spécialisé, une prise de recul
- › Un budget « Développement Rural » pour aider à financer certains projets

Concrètement,

1. Nous arrivons progressivement à la fin de l'élaboration de ce programme stratégique (3 ans).
2. Une fois que celui-ci sera validé par le Gouvernement wallon, la Commune aura l'opportunité, chaque année, de déposer une demande de convention en développement rural pour les projets « matériels » repris dans ce programme.

>>> pour chaque projet une pré-priorisation a été prédéfinie par la CLDR (lot 1 : 0-ans | lot 2 : 4-6ans | lot 3 : 7 à 10ans) sur base de critères. Celle-ci tient également compte des résultats de la consultation numérique organisée durant l'été 2022.

>>> pour qu'un projet soit réalisé, il faut continuellement l'aval de l'administration régionale et de la Ministre. Les projets évoqués lors des « GT projets » sont donc encore au stade de réflexion !



Objectifs des Groupes de travail « projets »

Pour les projets prioritaires ou « trop flous » du futur PCDR :

- › Informer la population sur les projets du PCDR
- › Analyser les projets prioritaires grâce à des visites de terrain et/ou un travail sur cartes
- › Vérifier et préciser les besoins des utilisateurs
- › Développer et faire évoluer les projets

⇒ L'objectif final est de récolter le maximum d'informations afin de permettre à l'Auteur de construire les futures fiches-projets du PCDR.

Participants :

- › Les GT « projets » sont organisés par les membres de la CLDR
- › Les GT « projets » sont ouverts au public
- › Les experts locaux sont invités à participer aux GT (CCATM, ...)

CŒUR DE VILLAGE

Présentation & analyse

1. Quelle est la fiche projet concernée ?

Afin que tous les participants puissent s'approprier la pré fiche projet et l'historique de la demande, la FRW expose les éléments de diagnostic et de contenu de la pré fiche-projet actuelle intitulée « cœur de village de Musson », reprise en priorité 1 (pour la phase 4 qui sera réalisée dans le cadre de l'appel à projets « cœur de village ») et en priorité 3 (7-10ans) pour la phase 5 :



Lien avec AP cœur de village

Lien avec le PCM

Lien avec la stratégie :

5. Préserver et améliorer le cadre de vie dans une démarche de transition

5.3. En assurant le développement raisonné et convivial des villages dans le respect de leur identité rurale

Origine du projet : IC, PR, CLDR

Votes plateforme : 38 Likes

Description du projet :



Mener une réflexion d'ensemble du cœur de village

(abords de l'église, place goffinet, rue Jean Laurent, rue René Nicolas et rue de Gaume) afin d'améliorer la convivialité, la circulation et le stationnement aux alentours de la place :



⇒ Aménagements de sécurité routière pour sécuriser les usagers lents (enfants, personnes à mobilité réduite, cycliste, utilisateurs des transports en commun, ...), notamment au niveau de la N88 ;



⇒ Gestion du stationnement ;

⇒ Aménagements en faveur de l'environnement et de la biodiversité (Quai de la Batte) ;



⇒ Création d'un lieu de convivialité polyvalent "semi-ouvert" permettant l'organisation d'un marché, d'évènements et favorisant les rencontres sur le site de l'ancien atelier communal (voir projet de création d'une halle polyvalente à Musson).

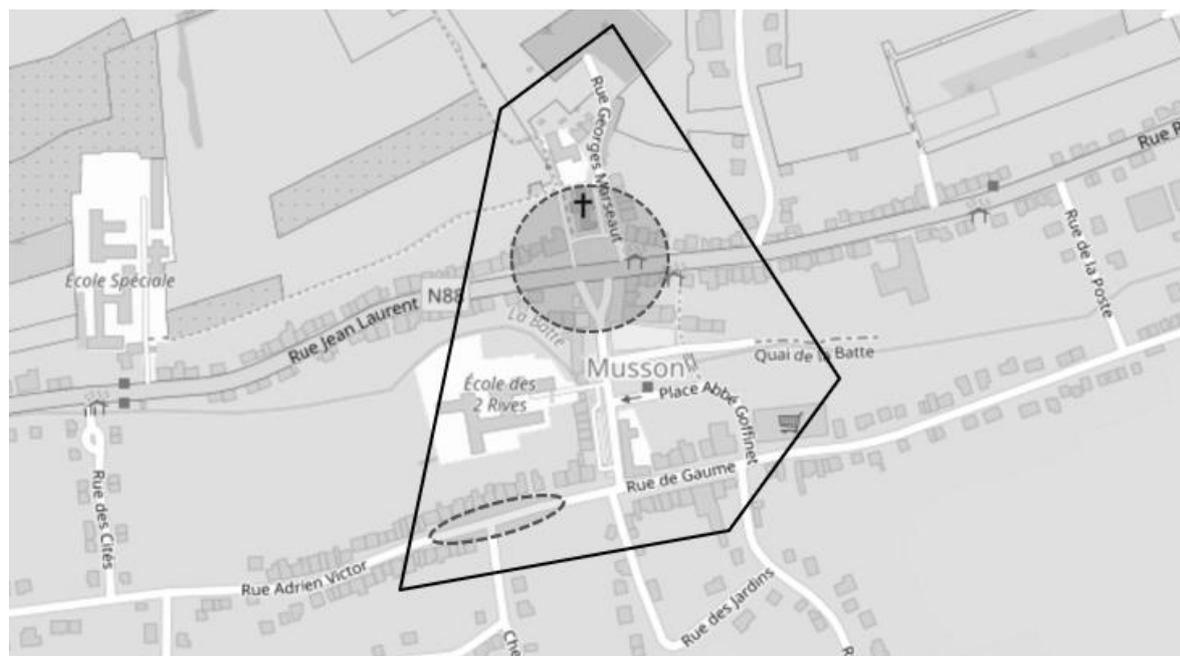


TRAVAIL EN SOUS-GROUPES

Suite à la visite de terrain, les participants sont invités à se diviser en **3 sous-groupes** afin de remplir une grille d'analyse du cœur de village. Ils sont invités à partager leurs résultats en plénière :

1. Le périmètre du cœur de village

Au niveau du périmètre du cœur de village, l'ensemble des participants s'accorde sur l'importance d'intervenir sur la zone devant et à l'arrière de l'église (N88 | rue Georges Marseaut) et la rue Adrien Victor dans une phase ultérieure (phase 5).



2. Synthèse des réflexions (questionnaire complet en annexe)

Les points positifs	Les points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs aménagements déjà réalisés - Nombre de commerces et services suffisants et adaptés au contexte villageois - Plusieurs éléments intéressants (Mairie, ruisseau, arbres...) - Espace ouvert / vue dégagée - Grand espace à mettre en valeur >>> potentiel / opportunité - Environnement bucolique/historique - Esprit du village préservé - Tout est concentré 	<ul style="list-style-type: none"> - N88 pas aménagée / sécurisée - Manque d'aménagements en faveur de la mobilité douce (borne de recharge, ...) - Pas d'éléments sportifs/ d'espace jeux - Pas de tourisme - Cour d'école sur la place (mais sécurisé avec pots de fleurs) - Situation anarchique aux sorties/entrées d'école (Manque de stationnement, circulation à l'arrêt, ...) - Manque de convivialité - Manque de dynamisme (événementiel) - Manque d'équipements/d'espaces pour les adolescents - Espace un peu trop bétonné / homogène - Manque de trottoirs - L'offre en commerces et services pourrait être encore améliorée/développée



2. Périmètre d'action et phasage

Daniel Guebels, Echevin, présente l'historique du travail d'aménagement du cœur de village de Musson, ainsi que les interventions futures en réflexion au niveau communal dans le cadre du PCM :

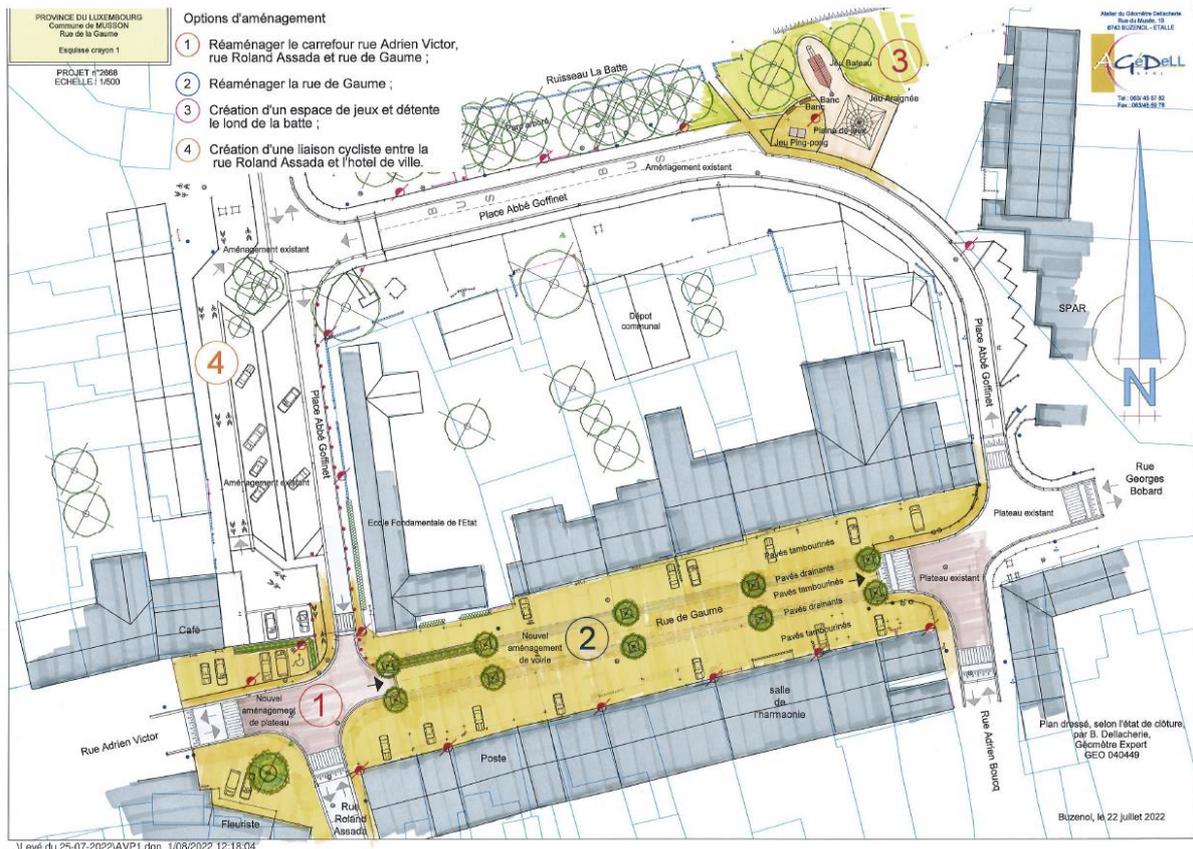
Phase 1 : Aménagement le long de la rivières et zone de parkings.

Phase 2 : Aménagement de la zone devant la repasserie avec cheminement et parking.

Phase 3 : aménagement du carrefour rue Georges Bodard et création de trottoir dans la continuité (du SPAR vers la place Abbé Goffinet).

Phase 4 : Cette phase est estimée à 600.000 euros. La Commune a reçu un subside de 470.000 euros pour la réaliser dans le cadre de l'appel à projets « cœur de village » du Ministre Collignon. Pour le moment, seule une esquisse crayon a été réalisée. Le timing est serré. Le projet doit être rentré pour fin juin 2023. La réalisation des aménagements devra être finalisée d'ici 2026.

- A. Aménagement du carrefour avec la rue Adrien Victor – rue Roland Assada et rue de Gaume
- B. Aménagement de la rue de Gaume en espace partagé
- C. Création d'une zone récréative à proximité du quai de la batte.
- D. Création d'une liaison cyclo du carrefour vers la Mairie + démolition du hangar/atelier communal.



À noter que l'appel à projets prévoyait plusieurs critères à respecter, comme la modularité, la sécurité et l'information. Ce pourquoi, un panneau d'information électronique sera également installé.

Questions | réactions :

- › Les participants font également remarquer le problème de parking sauvage dans la zone et spécialement dans la rue Roland Assada, notamment aux heures d'affluence scolaire.



- › **Pourquoi lors de la phase 2, la route n'a pas été réalisée le long de la repasserie ? Cela aurait été plus sécurisé pour les enfants qui utilisent le trottoir d'en face, fort étroit, pour aller à l'école.**
 - ⇒ Plusieurs raisons. La première étant l'impact important pour les riverains qui auraient eu un nombre important de véhicules passant à quelques centimètres de leur porte. De plus, la demande en zone de parking étant importante, il a fallu dédoubler la rangée, ce qui explique la création de deux voiries parallèles. Enfin, le passage de bus et de charroi nécessitait de maintenir une ligne droite à ce niveau. Le trottoir menant à l'école est sécurisé avec des potelets. Les enfants ne sortent qu'avec les accompagnateurs, au niveau de l'entrée située en face de la poste. Un cheminement existe aussi entre les deux rangées de parking avec de l'éclairage au sol.
- › **Comment sera réalisé l'aménagement rue de Gaume ? Quel revêtement est prévu ?**
 - ⇒ L'aménagement consiste en une « zone partagée » sans frontière physique entre l'espace rue et les trottoirs (généralement surélevés par rapport à la rue). L'aménagement sera en pavé. Un sens unique sera instauré et la zone limitée à 30km/heure.
- › **Qu'en est-il du cheminement lent à l'arrière de l'école ?**
 - ⇒ C'est également Impact qui est en charge du dossier qui suit son cours. L'objectif sera, à long terme, de prolonger ce cheminement jusqu'au centre sportif (encore des problèmes de propriétés à régler sur ce tronçon) pour au final rejoindre la Cussignère.
- › **Les participants soulignent l'importance de la végétalisation et souhaiteraient que la rue de Gaume ne soit pas entièrement minéralisée.**
 - ⇒ La Commune précise que des arbres sont prévus, ainsi qu'une haie au niveau de la sortie d'école.

Phase 5 : cette phase sera reprise dans la fiche projet du futur PCDR de Musson.

- A. Aménagement de la traversée de la N88 et de la rue Georges Marseaut
! Cette partie est conditionnée à l'accord de la DGO1 sur les futurs aménagements et budgets
 >>> l'aménagement envisagé dans le PCM, ne prend pas en compte cette partie et pose question en termes de fluidité des déplacements en heures d'affluence. Idéalement un rond-point devrait être aménagé, mais la DGO1 n'y est pas favorable actuellement.
 >>> **Les participants font également remarquer un manque important de stationnement et de sécurité dans cette zone importante qui donne accès à une des nombreuses écoles du cœur de village et au cimetière.**

PROPOSITION D'AMENAGEMENT PAR VILLAGE :
 MUSSON - AMENAGEMENT DE LA PLACE ABBE GOFFINE

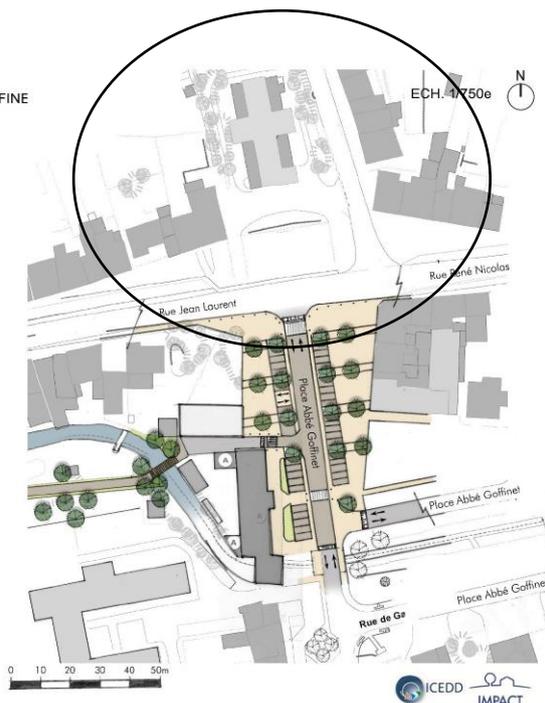


Rue Georges Bodard existant



Rue de l'Usine existant

PCM - MUSSON - JUIN 2017



ICEDD
 IMPACT

Opération de
 Développement
 Rural

MUSSON 2035



B. Aménagement du second carrefour de la rue Adrien Victor.

PROPOSITION D'AMENAGEMENT PAR VILLAGE :
MUSSON - CARREFOURS SECURISES (PLATEAUX)



Rue Adrien Victor existant



Chemin de Vaux existant

PCM - MUSSON - JUIN 2017



HALLE POLYVALENTE

Présentation & analyse

1. Quelle est la fiche projet concernée ?

Afin que tous les participants puissent s'approprier la pré fiche projet et l'historique de la demande, la FRW expose les éléments de diagnostic et de contenu de la pré fiche-projet actuelle intitulée « cœur de village de Musson », reprise en priorité 2 (4-6ans) actuellement :



2

Lien avec 6 fiches

Lien avec la stratégie :

3. Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales

3.2. En créant des conditions favorables au développement des circuits-courts et d'une économie de proximité

Origine du projet : IC, CLDR, GT1, GT2, GT3 **Votes plateforme :** 71 Likes

Description du projet :



Création d'un espace (semi)ouvert, polyvalent et adaptable, destiné à accueillir à l'abri des intempéries des activités citoyennes et économiques :

(marché du terroir, touristique, événementielle, extrascolaire, jeunesse, économique, etc.)

⇒ *Le projet ambitionne de redonner vie au centre de Musson en l'animant et en rénovant un chance important de son cœur de village.*

⇒ *L'espace serait un lieu multifonctions grâce à des parois modulables (lieu ouvert et fermé sur l'extérieur).*

⇒ *Il faut y prévoir un bloc avec électricité, local multifonctions (possibilité d'y accueillir le SI), un point d'eau/bar, des sanitaires, ...*



Le projet est en lien avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

1. Création d'un marché du terroir
2. Création d'un espace de restauration éphémère
3. Développer des lieux et activités de rencontre pour les jeunes (13-21 ans)
4. Aménagement du cœur de village de Musson
5. Développement de la vie associative et des festivités locales
6. Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristiques du territoire

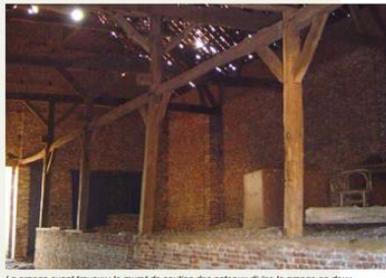
Exemple de Halle polyvalente aménagée en Développement Rural (Beloeil)



La grange et les arcades avant travaux : un site à l'abandon.



La grange après travaux : une nouvelle dynamique en place. Les arcades sont en cours de réfection.



La grange avant travaux : le muret de soutien des poteaux divise la grange en deux.



Un espace d'accueil polyvalent très lumineux.

TRAVAIL EN SOUS-GROUPES

Les différents participants sont invités à se diviser en **2 sous-groupes**, animés par les agents de la FRW et les auteurs de programme, afin d'analyser :

1. les besoins, usages et aménagements futurs potentiels
2. les complémentarités à prendre en compte pour le projet de développement de la Halle polyvalente dans le cœur de village de Musson.

Après 30 minutes d'échanges, les agents de développement font la synthèse des résultats en plénière.

En fin de séance, les participants sont invités à entourer sur un « moodboard » les photos correspondant le plus aux besoins et fonctions identifiés.

De manière globale :

- › *Les participants s'accordent sur le fait que cet atelier est un chancre du cœur de village et qu'il faut développer un projet de convivialité à cet endroit.*
- › *Il est indispensable que le projet soit complémentaire au projet de maison rurale multiservices (union) tout proche, et non pas un doublon.*
- › *Faire preuve de sobriété : matériaux, aménagements légers et modulables, volume simple, ouverture vers l'extérieur, pas de grosse finitions, chauffage, ...*
- › *Actuellement, l'atelier fait environ 16mx14m et est aveugle sur 3 côtés (entouré de jardins). Idéalement, il faudrait acquérir une partie des terrains voisins pour ouvrir l'espace.*



RÉSULTATS

GROUPE 1 & 2

1. Besoins, usages & Aménagements



	Quels besoins ?	Quel public ?	Quels aménagements ?
Cohésion sociale et intergénérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> * Besoin d'espaces pour les activités « jeunesse » (changement de rythme scolaire >>> plus de stages) * Créer des activités intergénérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> * Jeunes * Aînés * Ecoles 	<ul style="list-style-type: none"> * Garder l'espace « ouvert » * Dimension multimodale * Point d'eau * Sanitaires * ! Au vandalisme (robustesse des aménagements, ne pas avoir côté trop fermé des aménagements) * ! à la propreté * Terrain de basket / circuit
Dimension économique <i>Restaurant éphémère</i> <i>Produits locaux – marché</i>	<ul style="list-style-type: none"> * Développer un marché 1x/mois (10/20 exposants) >>> <i>une des finalités, mais pas la plus certaine d'aboutir car moins d'engouement des consommateurs (sortie COVID)</i> * Marchés thématiques en fonction des saisons (Petits animaux au printemps / Noël en Hiver, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> * Producteurs locaux * Associations * Habitants * Restaurateurs et traiteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> * Tous les producteurs n'ont pas besoin d'un abri ou d'électricité * Petite cuisine sobre (<i>restaurant tremplin en mode « traiteur » : foodtrucks ou dans la Maison Rurale</i>) * Simplicité



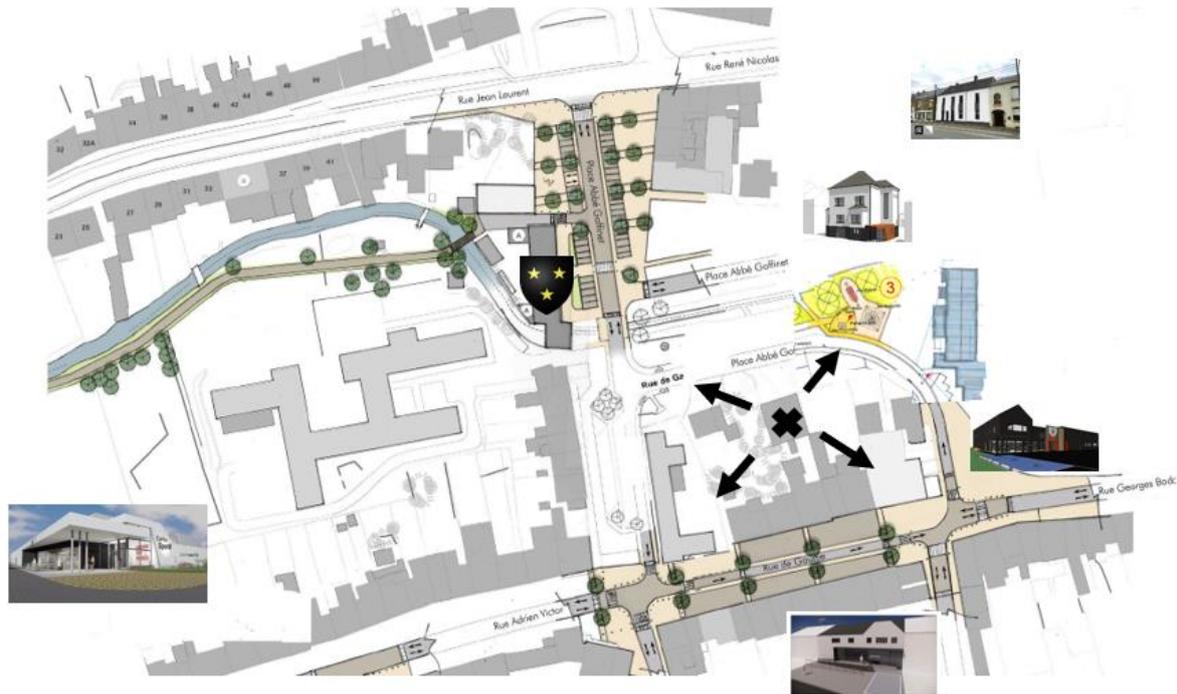
Dimension évènementielle et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> * Concert, cinéma en extérieur (en lien avec maison rurale) * Brocantes * Exposition d'artisans 	<ul style="list-style-type: none"> * Habitants * Touristes 	<ul style="list-style-type: none"> * Cloisons modulables permettant de fermer le « préau » / l'espace afin de limiter les nuisances, s'adapter à la météo * Lien avec la place / la rue >>> possibilité de la fermer lors d'évènements d'ampleur
Dimension touristique	<ul style="list-style-type: none"> * Lieu pour le départ de la Marche ADEPS : allures libres * Point relais touristique (pas forcément un accueil permanent, espace qui puisse aussi fonctionner en autonomie) 	<ul style="list-style-type: none"> * Touristes * SI * Public pédestre et cycliste 	<ul style="list-style-type: none"> * Accès eau potable * Sanitaires * Bancs * Panneaux d'information * Lieu d'accueil touristique * Mobilier déplaçable / adaptable * Zone de recharge vélo
Dimension environnementale	<ul style="list-style-type: none"> * Besoin de verdure et de luminosité (difficulté avec 3 côtés aveugles) * Attention à la pénétrabilité des matériaux ! * Equilibre végétal / minéral * Autonomie énergétique de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> * Cercle horticole * Riverains * Touristes 	<ul style="list-style-type: none"> * Lien avec l'extérieur sur la partie « frontale » * Utilisation de matériaux locaux et écologiques (bois, ...) * Végétalisation ponctuelle – pas trop de béton (lien avec ruisseau et arbres déjà présents) * Toit transparent ? * L'espace doit pouvoir être utilisé en toute saison * Quid de mûrs végétaux ? * Planter quelques tilleuls * Conserver une pierre naturelle * Matériaux au sol perméable

Autres réflexions :

- › *Si pas une halle, quel projet pourrait-il prendre place à cet endroit ?
Eventuellement logements intergénérationnels avec commerces en dessous.*



2. Complémentarités



Avec le cœur de village ?

- › Bien positionné
- › Importance d'utiliser la « devanture », de faire le lien avec le cœur de village (ruisseau, future plaine de jeux, ...)
- › Souhait que cet espace puisse être un point d'appel dans le paysage invitant la convivialité – à la visibilité d'un point d'infos touristiques
- › Pas nécessaire de garder un « cachet industriel », le cœur du village de Musson a un passé plus « agricole »

Avec les structures existantes à proximité ? (Mairie, Maison rurale multiservices, Musée minier, donnerie, écoles, centre sportif, ...)

- › Importance d'une utilisation complémentaire à l'union (activités différentes)
- › Faire le lien au niveau touristique vers le musée minier et les voies lentes
- › Pas de concurrence avec les commerces actuels (SPAR a des difficultés à démarrer)
- › Redynamiser le jardin partagé

Entre les différents utilisateurs ?

- › Attention aux nuisances pour les riverains (penser au revêtement pour le basket par exemple)
- › Sécurisé l'espace (voitures)
- › Avoir des espaces modulables afin d'adapter les lieux à tous les utilisateurs
- › Le projet doit servir aux producteurs locaux (quel système locatif ? qui voudra se déplacer ? priorité aux commerces locaux ?) – contre coup du COVID



3. Photolangage



LES SUITES

Prochaines dates de consultations

Afin de laisser l'opportunité à tous les citoyens de participer à l'élaboration des futurs projets prioritaires du PCDR, 4 autres groupes de travail « projets » sont organisés en mars 2023 :

GT 3 : Cœur de village de Baranzay : Lundi 06 mars 2023 | 20H | Complexe Sportif

Fiches concernées :

1. Aménagement du cœur de village de Baranzay (priorité 2)
2. Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs à Baranzay (priorité 2)

GT 4 : Projets sur Willancourt : Samedi 18 mars 2023 | 13H30 | Ancienne école de Willancourt

Fiches concernées :

1. Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en Maison Rurale Multiservices (priorité 1)
2. Création d'un espace de convivialité et d'une zone nature à Willancourt (priorité 2)

GT 5 : Projets sur Mussy-la-Ville : Samedi 18 mars 2023 | 17H30 | Cercle de Mussy-la-Ville

Fiches concernées :

1. Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif sur le site de l'ancien terrain de foot à Mussy-la-Ville (priorité 1)
2. Aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville – phase 2 (Rue late) (priorité 2)

GT 6 : Mobilité : Mercredi 29 mars 2023 | 19H | MV Signeux (petite restauration prévue)

Fiches concernées :

1. Création d'un mobipôle et de zone relais sur la commune (priorité 2)
2. Aménagement de la traversée de Signeux (priorité 3)
3. Développement des voies lentes inter villages et inter communales (priorité 1)



DIVERS : ENQUETE FRW

Contexte

Dans le cadre de la convention cadre (FRW) avec la Région wallonne, une enquête de satisfaction sur le travail d'accompagnement des agents de la FRW est actuellement en cours.

L'enquête est brève et anonyme. Elle porte exclusivement sur le travail de la FRW (et non sur la politique wallonne de développement rural). Les résultats seront présentés de manière globale, à l'échelle de tout le territoire des communes accompagnées en ODR par la FRW.

plus d'infos sur 

www.musson2035.info



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement



ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 15|02|2023

Participants (16)

	Nom	Prénom	Village	
Mme	DUSART	Pascale	Musson	Habitante médecin
Mme	GOFFINET	Huguette	Musson	Habitante
M.	GONRY	Jean	Musson	Habitant CCCA
M.	GUEBELS	Daniel	Musson	Echevin Président CLDR
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux	Bourgmestre CLDR
Mme	HENRAR	Marie-Rose	Musson	Habitante
M.	HENRION	Marc	Musson	CLDR
M.	LEFORT	Eric	Musson	Habitant
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson	CLDR
M.	MAQUET	Jacques	Musson	CLDR
M.	MAZY	Jacky	Musson	Habitant
Mme	ROSSIGNON	Chantal	Musson	Habitante
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson	CLDR
M.	VANMECHELEN	Michel	Musson	Habitant
Mme	VITULANO	Maria	Musson	CLDR
M.	WATRIN	Michel	Musson	Habitant

Invités (5)

	Nom	Prénom	Organisme
M.	DEENEN	Laurent	IMPACT
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
Mme	LEQUEUX	Marjorie	IMPACT
M	UGHI	Carlo	Commune de Musson

